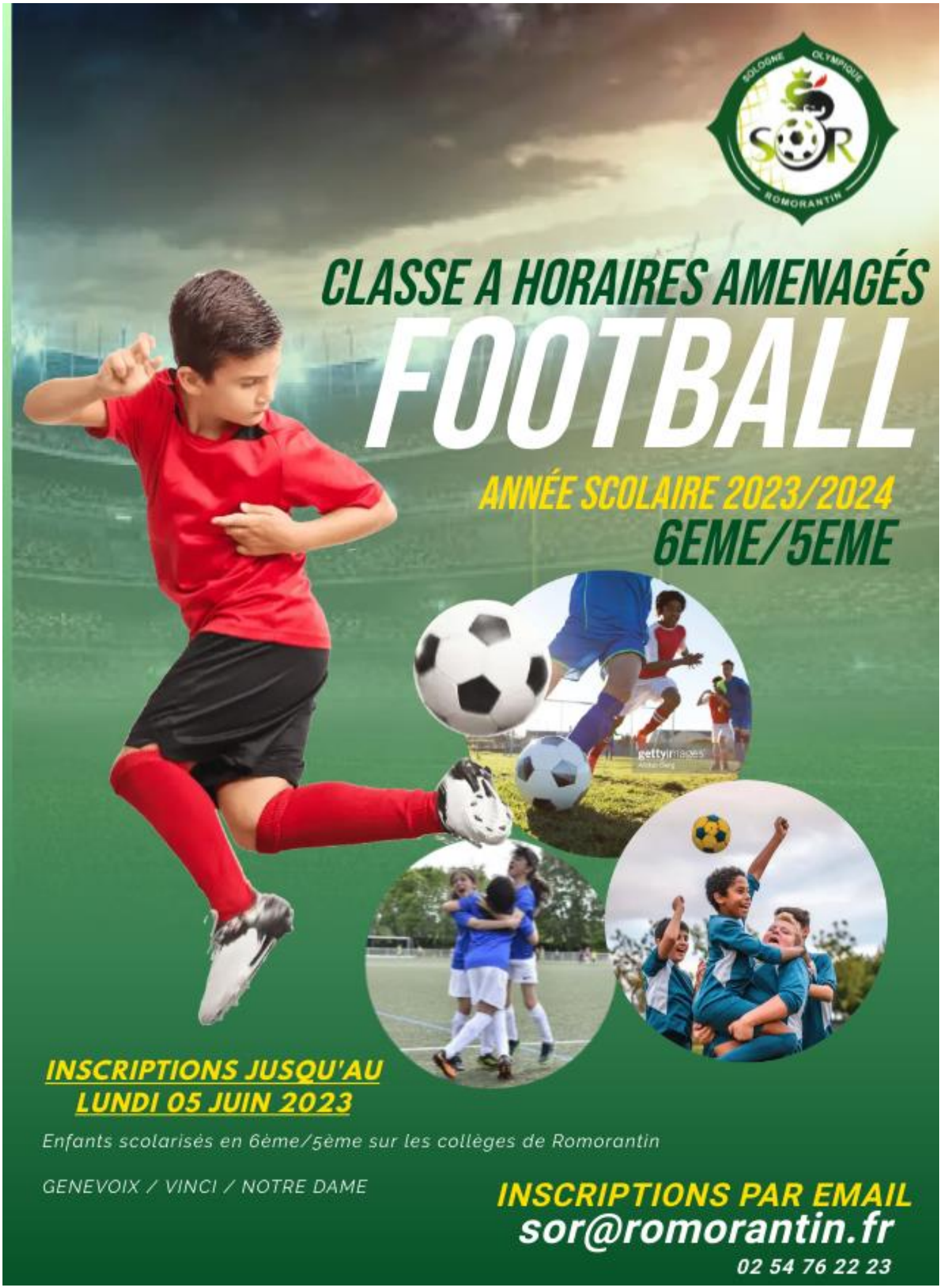
SOLOGNE OLYMPIQUE
SOR
ROMORANTIN
CLASSE A HORAIRES AMENAGÉS
FOOTBALL
ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024
6EME/5EME
gettyimages
INSCRIPTIONS JUSQU'AU
LUNDI 05 JUIN 2023
Enfants scolarisés en 6ème/5ème sur les collèges de Romorantin
GENEVOIX / VINCI / NOTRE DAME
INSCRIPTIONS PAR EMAIL
sor@romorantin.fr
02 54 76 22 23

PRESENTATION

Vous souhaitez inscrire votre enfant aux classes à horaires aménagés section football dans le cadre de l'entrée en 6ème ou 5ème dans les collèges de Maurice Genevoix, Léonard de Vinci et Notre Dame.

Publics concernés: Filles et Garçons

Les CHA football s'adressent aux collégiens de Maurice Genevoix, Léonard de Vinci et Notre Dame des classes de 6ème et 5ème.
Pour des raisons d'assurances, l'enfant devra obligatoirement être licencié pour la prochaine saison 2023/2024 dès la rentrée.

Horaires et jours des entrainements:

Mardi de 16h à 18h - Jeudi de 16h à 18h
A l'issue des entraînements, les parents devront venir chercher leur enfant au stade Ladoumègue devant les vestiaires situés sous la tribune ou repartir avec leurs bus d'affectation de 18H00 sur le parking du Lycée.

Transport :

Le transport en BUS (Léonard de Vinci, Notre Dame et Maurice Genevoix) sont encadrés par les éducateurs des ateliers sportifs (Foot, Athtlétisme, Natation) qui se relayent.

Les éducateurs ne seront pas responsables des enfants qui effectuent le trajet seul du collège au stade.
Un mot devra être fourni aux éducateurs par la famille des enfants se rendant au stade en vélo ou par ses propres moyens

Structure Organisatrice : **Sologne Olympique Romorantin**
Encadrement : **Florian Baron (Diplômé BEF)**

ENGAGEMENT

Bénéficiant d'un aménagement du collège pour figurer dans une classe à horaire aménagé :

- **La présence aux séances de foot est obligatoire chaque semaine le mardi et jeudi durant l'année.**

- **Vos enfants étant sous notre responsabilité, il est obligatoire de prévenir l'éducateur de son absence, qui devra être justifiée.**

Florian Baron 06 01 58 95 62 / sor@romorantin.fr

- **CERTIFICAT MEDICAL = Absence justifiée**

Malade/Blessé (Sans Certificat) = 10 Absences maximum prévenus

Au-delà de 10 absences de l'enfant dans l'année, nous avertirons le collège et sa famille pour leur indiquer qu'en raison de son absentéisme, l'enfant ne sera plus pris en charge sur les séances de section foot.

FICHE CANDIDATURE ET CHARTE D'ENGAGEMENT

A COMPLETER, A SIGNER ET RENVOYER

AVANT LE LUNDI 05 JUIN 2023

PAR EMAIL A L'ADRESSE : sor@romorantin.fr

PAR COURRIER : SO ROMORANTIN –
15 Avenue de Paris 41200 Romorantin

NOM:..... PRENOM.....
DATE DE NAISSANCE:...../...../.....
CLUB :.....
IL SERA SCOLARISE EN CLASSE DE: 6ème / 5ème (Rayer la mention inutile)
AU COLLEGE DE: M. GENEVOIX / L. VINCI / NOTRE DAME (Rayer la mention inutile)

COORDONNEES DES PARENTS:
ADRESSE :
.....
.....

NUMERO DE TELEPHONE:
Père : ..... Mère : .....
EMAIL :.....

Je soussigné ....., responsable légal de l'enfant ....., engage l'inscription aux classes à horaires aménagés Football pour l'année scolaire 2023/2024.

- **Je m'engage à participer aux 2 séances hebdomadaires du mardi et jeudi sur l'année 2023/2024.**
- **Je m'engage à être licencié en club**

- **Je m'engage à prévenir des mes abscences qui devront être justifiées**
  (RAPPEL : 10 absences maximum sans certificat médical)

SIGNATURE DE L'ENFANT **SIGNATURE DES PARENTS**